

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

L. DUGÉ DE BERNONVILLE

Chronique des questions ouvrières et des assurances sur la vie

Journal de la société statistique de Paris, tome 70 (1929), p. 144-150

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1929__70__144_0

© Société de statistique de Paris, 1929, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

III

CHRONIQUE DES QUESTIONS OUVRIÈRES ET DES ASSURANCES SUR LA VIE

Le chômage en Europe pendant l'année 1928. — Les chiffres du tableau ci-dessous représentent les proportions des ouvriers en chômage parmi les membres des organisations ouvrières dans un certain nombre de pays.

Proportion pour 100 membres.

	Grande-Bretagne	Belgique	Allemagne	Pays-Bas	Danemark	Suède	Norvège
1927 :							
Mars	9,8	1,8	11,5	9,1	25,5	14,1	28,2
Juin	8,8	1,4	6,3	6,0	17,6	9,4	22,5
Septembre. . . .	9,3	1,4	4,6	6,7	16,2	8,3	22,3
Décembre. . . .	9,8	3,7	12,9	14,9	30,5	18,6	28,0
1928 :							
Janvier	10,7	2,2	11,2	16,1	29,6	14,5	25,9
Février	10,4	1,2	10,4	9,0	25,9	13,4	25,9
Mars	9,6	0,8	9,2	6,3	21,3	13,3	24,4
Avril	9,6	0,8	6,9	4,8	17,6	11,6	28,8
Mai	9,9	0,6	6,3	4,4	14,3	8,1	18,0
Juin	10,8	0,6	6,2	4,4	13,5	7,6	14,4
Juillet.	11,7	0,7	6,2	5,3	13,6	7,4	13,6
Août	11,7	0,5	6,5	5,0	13,1	7,1	13,9
Septembre. . . .	11,4	0,6	6,6	4,8	12,2	7,7	15,5
Octobre.	11,8	0,6	7,3	5,1	14,5	9,0	16,1
Novembre. . . .	12,2	0,6	9,5	6,2	17,6	10,8	17,4
Décembre. . . .	11,2	1,9	16,7	10,6	25,0	17,2	
1929 :							
Janvier.	12,3	3,5	19,4		27,6		

En Belgique, en Hollande et dans les Pays Scandinaves, la proportion des chômeurs a été constamment moins élevée pendant l'année 1928 qu'aux époques correspondantes de l'année précédente. En Angleterre, la situation a été généralement plus mauvaise qu'en 1927; une certaine amélioration a été cependant constatée en fin d'année et au début de 1929. En Allemagne, au contraire, c'est dans le dernier trimestre de 1928 que le chômage a marqué une notable recrudescence; la proportion des chômeurs parmi les membres des syndicats ouvriers atteignait 19,4 % en janvier 1929, contre 11,2 seulement en janvier 1928.

Voici, d'autre part, les nombres de chômeurs secourus ou enregistrés par les bureaux de placement dans quelques autres pays :

	Chômeurs secourus		Chômeurs enregistrés		
	France	Tchéco-slovaquie	Italie	Autriche	Pologne
1927 :					
Mars	75.159	27.074	227.947	236.261	205.770
Juin	23.710	13.833	214.603	168.997	159.365
Septembre.	12.551	9.609	305.930	154.291	116.843
Décembre.	13.221	14.334	414.283	238.075	165.268
1928 :					
Janvier	17.840	20.300	439.211	260.018	179.602
Février	15.294	20.131	413.383	252.272	179.644
Mars	10.473	17.734	411.785	219.532	167.022
Avril	7.273	16.683	356.795	179.638	153.016
Mai	3.746	16.556	306.629	153.946	135.542
Juin	1.659	13.468	247.021	140.931	116.719
Juillet.	1.095	13.627	234.210	137.045	100.487
Août	1.010	15.588	248.100	135.609	90.976
Septembre.	563	16.559	268.883	136.984	79.885
Octobre.	453	13.189	282.379	150.180	79.689
Novembre.	503	12.540	321.123	185.512	94.132
Décembre.	895	19.698	363.551	237.661	126.429
1929 :					
Janvier	1.664		461.889		166.184

En France, le nombre des chômeurs secourus, qui avait atteint un chiffre assez notable en 1927 par suite du ralentissement industriel consécutif au brusque redressement monétaire, s'est réduit considérablement en 1928. D'autre part, d'après les statistiques du Ministère du Travail, le nombre des ouvriers étrangers introduits s'est élevé à 94.000 et celui des rapatriés à 54.000 seulement, ce qui représente un accroissement de main-d'œuvre de 40.000 unités, tandis qu'en 1927 il y avait un excédent de sorties de 30.000.

En Italie également, le nombre des chômeurs avait considérablement augmenté en 1927; il est resté important en 1928, cependant les chiffres du dernier trimestre sont inférieurs à ceux de la période correspondante de l'année précédente. On enregistre enfin une certaine réduction du chômage en Pologne et en Autriche.

Le coût de la vie et les salaires en France en 1928. — Les indices des prix de détail calculés en 1928 par la *Statistique générale de la France*, et les indices de la dépense d'une famille ouvrière pour l'alimentation, le loyer, l'habillement, etc., établis par quelques commissions régionales fonctionnant en application du décret du 19 février 1920, sont reproduits dans le tableau ci-dessous.

Indices, base 100 en 1914.

	Prix de détail 13 articles première nécessité		Dépense d'une famille de 4 personnes, établie par les Commissions régionales de :				
	Ensemble des villes de plus de 10.000 habitants	Paris	Paris (ind. trim.)	Nancy	Marseille	Bordeaux	Rouen
1928 :							
Janvier	»	530	»	498	»	»	519
Février	522	522	507	506	613	»	»
Mars	»	524	»	506	»	571	»
Avril	»	532	»	507	626	»	»
Mai	530	546	519	508	»	»	514
Juin	»	557	»	»	631	594	»
Juillet.	»	547	»	»	»	»	519
Août	536	540	519	514	634	»	»
Septembre.	»	544	»	517	»	603	»
Octobre.	»	566	»	521	»	»	548
Novembre.	562	585	531	522	641	»	»
Décembre.	»	596	»	»	648	608	»
1929 :							
Janvier	»	599	»	»	»	»	561
Février	576	602	»	»	»	»	»

Le deuxième semestre de l'année 1927 avait été marqué par une baisse assez sensible du coût de la vie, en relation avec la chute des cours des produits agricoles les plus importants. Un relèvement notable s'est manifesté en 1928, notamment dans le dernier trimestre. Les indices de la dépense d'une famille ouvrière, établis par les commissions régionales du coût de la vie sont à peu près d'accord pour évaluer entre 7 et 8 % la hausse totale survenue pendant l'année 1928. L'indice des prix de détail de 13 articles (denrées alimentaires principalement) pour l'ensemble des villes de plus de 10.000 habitants a également progressé de 8 % entre novembre 1927 et novembre 1928; le même indice, calculé mensuellement, pour la ville de Paris, marque une progression de 13 % de janvier 1928 à janvier 1929.

En ce qui concerne les salaires, les résultats généraux de l'enquête annuelle effectuée par la *Statistique générale de la France*, auprès des conseils de prud'hommes d'environ 200 villes, s'établissent comme suit :

	Moyennes des salaires journaliers				Indices, bases 100 en 1917		
	Octobre 1926	Octobre 1927	Octobre 1928	1911	Octobre 1928	Octobre 1927	Octobre 1926
Hommes (38 professions) .	28,57	27,34	26,93	4,61	619	593	584
Femmes (7 professions) .	16,06	14,84	15,29	2,29	701	648	658

Par rapport à l'année précédente, l'augmentation d'ensemble des salaires masculins ressort à 4,5 %; elle n'avait été que de 1,5 % en 1927, mais s'était élevée à 16 % en 1926. Pour les salaires féminins, la moyenne générale, qui avait accusé un léger fléchissement en 1927, se relève de 8 % en 1928.

D'après les statistiques dressées trimestriellement par la Direction des Mines au ministère des Travaux publics, les salaires des ouvriers mineurs (mines de houille) ont varié comme suit :

	Salaire journalier moyen			Indices, base 100 en 1913		
	ouvriers du fond	ouvriers du jour	Ensemble	Ouvriers du fond	Ouvriers du jour	Ensemble
1927 1 ^{er} trimestre . .	35,63	26,77	32,88	598	667	610
— 2 ^e — . .	33,46	24,72	31,08	563	614	575
— 3 ^e — . .	32,92	24,32	30,53	552	605	565
— 4 ^e — . .	33,01	24,57	30,69	554	612	568
1928 1 ^{er} trimestre . .	33,11	24,61	30,73	555	612	569
— 2 ^e — . .	33,16	24,86	30,71	556	618	569
— 3 ^e — . .	33,28	24,56	30,69	558	612	568
— 4 ^e — . .	34,11	25,26	31,49	572	628	583

Des réductions sensibles de salaires avaient été opérées en 1927, à cause de la situation difficile dans laquelle se trouvait le marché charbonnier. Les salaires sont ensuite restés sans grand changement jusqu'au dernier trimestre de 1928, période pendant laquelle ils ont été relevés, notamment dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais par l'accord intervenu le 17 novembre entre les délégués des syndicats ouvriers et les représentants des Compagnies.

Le mouvement des salaires agricoles peut être apprécié, dans une certaine mesure, à l'aide des tableaux dressés par les préfectures en application de la loi du 15 décembre 1922 étendant aux exploitations agricoles la législation sur les accidents du travail. La *Statistique générale de la France* a établi, d'après les salaires courants figurant dans ces tableaux, les indices moyens ci-après :

	Journalier agricole		Valet de ferme		Charretier		Journalière agricole		Servante de ferme	
	par an	par jour	par an	par jour	par an	par jour	par an	par jour	par an	par jour
1924 . .	4.109	14,80	4.247	13,39	4.850	15,73	2.563	9,90	2.998	9,28
1928 . .	5.129	18,48	5.421	17,05	6.117	19,59	3.237	12,68	3.872	12,07
1928 . .	5.642	20,60	5.993	18,94	6.700	21,56	3.595	14,20	4.324	13,58

Ces moyennes enregistrent des accroissements de 10 à 12 % de 1926 à 1928 et de 40 % environ entre 1924 et 1928.

Les sociétés de secours mutuels en France. — D'après le dernier rapport inséré au *Journal officiel* du 24 janvier 1929, le nombre des Sociétés de secours mutuels inscrites au répertoire s'élevait, au 31 décembre 1926, à 22.827, dont 18.208 sociétés approuvées, 2.088 sociétés scolaires et 2.531 sociétés libres.

Sur ce nombre, 20.617 sociétés avaient fourni la statistique de leurs opérations pendant l'année 1926; elles comprenaient au total 5.775.000 membres. En faisant état des sociétés constituées depuis 1926, on peut admettre que le nombre global des mutualistes atteint, à l'heure actuelle, 6 millions en chiffres ronds.

Le tableau ci-dessous permet de comparer les résultats généraux du fonctionnement des sociétés en 1926, avec ceux de 1913 :

	Sociétés reconnues d'utilité publique, ou approuvées				Sociétés libres		Ensemble des Sociétés	
	d'Adultes		Scolaires		1926	1913	1926	1913
	1926	1913	1926	1913				
Nombre de sociétés ayant fourni des renseignements. . .	16.720	16.442	1.836	2.185	2.061	2.443	20.617	21.070
<i>Nombre des membres (milliers) :</i>								
Honoraires	665	495	29	44	36	35	730	573
Participants.	4.031	3.567	653	835	360	358	5.044	4760
<i>Recettes (1.000 fr.) :</i>								
Cotisations des mem- bres participants. . .	87.814	42.992	5.094	4.192	22.888	6.799	115.291	58.983
Cotisations des mem- bres honoraires. . .	9.353	4.691	97	99	2.269	472	11.719	5.262
Subvention de l'État. Subv. des départ. et et communes . . .	9.494	—	473	—	—	—	9.967	11.162
Dons et legs.	4.224	—	246	—	1.949	96	6.389	1.151
Intérêts des fonds pla- cés.	9.003	2.489	81	35	8.772	1.261	17.856	3.785
Recettes diverses. . .	24.440	13.445	965	333	9.961	1.876	35.366	15.654
Totaux	31.640	6.974	415	196	5.585	989	37.640	8.159
	<u>175.968</u>		<u>7.370</u>		<u>50.890</u>	<u>11.432</u>	<u>234.228</u>	<u>99.156</u>
<i>Dépenses (1.000 fr.) :</i>								
Frais de maladie . . .	73.743	27.831	1.687	1.143	8.473	3.594	83.903	32.568
Pensions et allocations	16.492	7.160	—	—	7.339	1.437	23.831	8.597
Frais funéraires . . .	3.110	1.760	18	5	420	190	3.548	1.956
Secours (veuves, orphe- lins, infirmes) . . .	7.599	8.950	—	—	2.039	634	9.638	4.584
Versements pour la re- traite.	9.476	5.923	2.698	2.821	340	26	12.514	8.769
Frais de gestion . . .	12.347	3.176	766	275	1.657	370	14.770	3.821
Autres dépenses . . .	17.000	9.718	569	358	5.818	1.213	23.387	11.289
Totaux	<u>139.767</u>	<u>59.518</u>	<u>5.738</u>	<u>4.602</u>	<u>26.086</u>	<u>7.464</u>	<u>171.591</u>	<u>71.584</u>

Le montant total des recettes a été de 234 millions en 1926, contre 99 millions en 1913; les cotisations ont à peine doublé, mais les subventions, les dons et legs et les ressources diverses ont été accrues dans des proportions plus importantes. Les dépenses de l'exercice 1926 ont atteint 172 millions, dont 84 millions pour les frais de maladie, au lieu de 72 millions en 1913 (33 millions de frais de maladie). Les frais de gestion représentaient 8,6 % des dépenses en 1926, contre 5,3 seulement en 1913. Pour l'ensemble des sociétés approuvées d'adultes, la moyenne de l'indemnité pécuniaire de maladie a été en 1926 de 70^f 68 par malade (31^f 69 en 1913) et de 3^f 19 par journée de maladie (1^f 45 en 1913).

A la fin de 1926, la fortune sociale de toutes les Sociétés de secours mutuels s'élevait à 1.159 millions de francs, dont 199 millions pour les sociétés libres et 960 millions pour les sociétés reconnues d'utilité publique ou approuvées.

La participation aux bénéfices en Angleterre. — D'après une enquête du ministère britannique du Travail, dont les résultats ont été publiés dans la *Labour Gazette* de juin 1928, le nombre des entreprises pratiquant un système de participation des employés aux bénéfices s'élevait à 440 à la fin de 1927. Ces 440 entreprises occupaient au total 437.000 travailleurs, mais la participation aux bénéfices n'était admise que pour 235.000 d'entre eux. Les chiffres précédents comprennent d'autre part 150 sociétés coopératives avec 25.000 participants; le nombre des entreprises autres que les coopératives n'est que de 290, avec 208.000 participants. Voici, pour cette catégorie particulière d'entreprises, les résultats principaux des années 1913, 1919 à 1920 :

Entreprises, autres que les coopératives, pratiquant la participation aux bénéfices :

Année	Nombre d'entreprises	Nombres d'employés participants	Participation moyenne par employé			
			L.	sh.	d.	en % du gain annuel
1913	147	73.000	5,	6,	0	5,9
1919	213	109.000	5,	0,	7	4,9
1920	251	135.000	9,	18,	2	6,4
1921	253	149.000	6,	13,	1	3,6
1922	262	145.000	6,	7,	11	4,0
1923	264	168.000	7,	5,	6	5,1
1924	267	183.000	8,	2,	0	5,0
1925	275	191.000	9,	12,	6	5,3
1926	281	198.000	9,	8,	4	4,4
1927	290	208.000	8,	19,	7	3,9

La participation aux bénéfices semble donc avoir progressé d'une manière continue en Angleterre dans les dernières années; les progrès avaient été surtout importants en 1919 et 1920. Exprimé en pourcentage du gain annuel, le montant moyen de la participation ressort à 5 % environ dans la période envisagée. La proportion la plus élevée a été de 6,4 % en 1920; la moins élevée de 3,6 % en 1921, année de crise. Parmi les systèmes existant à la fin de 1927, 28 avaient été institués avant 1901, 173 depuis 1919; les plus anciens sont ceux en vigueur dans un certain nombre de Compagnies gazières importantes, ils intéressent plus de 40.000 travailleurs, soit le cinquième du nombre total des participants. La participation a été essayée dans une grande variété d'industries et de commerces, mais dans toutes les catégories professionnelles autres que les Compagnies gazières, la proportion des participants par rapport au total des travailleurs occupés est encore très faible.

Dix ans de politique sociale en Pologne. — Sous ce titre, le ministère polonais du Travail et de l'Assistance sociale a récemment publié un exposé, en langue française, des mesures prises par le nouvel État au cours des dix premières années de son existence, en vue d'organiser la protection des travailleurs, les assurances sociales, l'assistance aux nécessiteux, etc. Cette organisation était particulièrement délicate dans une nation qui, pendant près d'un siècle et demi de démembrement, avait subi les empreintes de trois régimes législatifs et de conditions différentes de développement économique.

Un décret rendu en 1918 et une loi du 18 décembre 1919 complétée par diverses réglementations d'administration publique ont institué la journée de 8 heures dans les établissements industriels et commerciaux.

La loi du 16 mai 1922 a imposé aux employeurs l'obligation d'accorder des congés annuels rétribués à tous les travailleurs employés dans leurs établissements depuis un certain temps : 8 jours de congé après une année au moins; 15 jours après trois ans.

La protection du travail des femmes et des enfants a été instituée par des articles spéciaux de la constitution polonaise du 27 mars 1921.

Les restrictions aux libertés syndicales ont été supprimées par un décret du 8 février 1918, ce qui a contribué au développement des associations de travailleurs.

En 1927, les syndicats d'ouvriers et employés comprenaient 656.000 membres. Les organismes de placement ont été soumis au contrôle de l'État par une loi du 21 octobre 1921.

Un Office spécial de l'émigration, annexé au ministère du Travail et de l'Assistance sociale, a été créé en avril 1920.

En ce qui concerne les assurances sociales, les institutions qui existaient dans les anciennes provinces allemandes et autrichiennes, ont été adaptées aux conditions nouvelles et des caisses ont été créées dans les anciennes provinces russes. L'assurance maladie notamment a été organisée par le décret du 11 janvier 1919 et par la loi du 19 mai 1920 : en 1927, le nombre des assurés (y compris les membres de leurs familles) était de 4.221.000. Une loi du 18 juillet 1924 a organisé l'assurance-chômage pour le personnel des établissements industriels occupant au moins 5 ouvriers ; cette assurance s'étendait en 1927 à 861.000 travailleurs.

Les frais d'assurance, qui représentent 2 % des salaires, sont couverts à raison de 1,5 % par les employeurs et 0,5 % par les ouvriers. Les indemnités, allouées pendant 13 à 17 semaines de la même année, sont de 30 à 50 % du salaire. Le Gouvernement accorde des subventions s'élevant à 50 % des cotisations.

L'assurance-chômage a été étendue aux travailleurs intellectuels par une loi du 28 octobre 1925.

Enfin la loi du 16 août 1923 a organisé l'assistance obligatoire à tous les nécessiteux, en le mettant à la charge des usines communales.

Pour l'étude de toutes ces questions, il a été institué auprès du ministère du Travail un certain nombre de conseils : conseils de l'émigration, des assurances sociales, de la protection du travail, de l'assistance. On ne peut pas dire que l'œuvre soit encore parfaite, mais eu égard aux difficultés rencontrées, le développement de la politique sociale polonaise au cours de ces dix dernières années paraît digne d'attention.

Production des sociétés françaises d'assurances sur la vie en 1928. — Voici, d'après *Le moniteur des Assurances du 15 janvier*, les principaux résultats des opérations des Compagnies d'assurances sur la vie en 1928, comparés à ceux de l'année précédente.

	Capitaux assurés (millions de francs)		Rentes constituées (milliers de francs)		Sinistres (milliers de francs)	
	1927	1928	1927	1928	1927	1928
Assurances générales . . .	323,8	401,8	5.143	7.788	11.879	13.152
Union	599,0	811,0	1.926	2.290	11.068	11.950
Nationale	460,3	479,4	4.840	5.582	13.810	14.424
Phénix	254,6	331,5	2.579	3.066	8.598	10.187
Paternelle-Vie	96,6	103,0	131	298	1.840	1.343
Urbaine	194,9	212,5	793	1.384	3.498	3.581
Monde	118,2	142,3	279	648	1.411	1.691
Soleil	227,9	279,0	532	972	2.807	3.351
Aigle	136,4	161,0	184	348	1.459	1.814
Confiance	159,1	190,1	143	200	1.826	2.281
Patrimoine	123,8	171,8	34	114	1.202	1.658
Abeille	117,9	145,5	186	324	1.926	2.300
France	102,4	155,8	170	331	1.744	2.460
Foncière	96,2	105,9	191	176	1.983	1.813
Nord	44,5	55,0	24	56	686	443
Séquanaise	166,9	189,9	51	95	2.513	2.967
Lloyd de France	142,2	280,5	35	65	700	835
Populaire	70,9	85,2	»	»	680	680
Prévoyance	164,7	210,3	104	151	1.951	2.173
Nation	70,8	90,2	13	36	571	727
Secours	49,4	69,1	16	48	218	281
Rhin et Moselle	36,9	38,1	»	1	65	116
Avenir Familial-Vie	14,8	20,4	»	»	»	»
Alliance Française-Vie	24,7	44,1	4	26	44	245
Devoir	58,6	76,7	»	»	546	668

Le total général des capitaux assurés s'est accru d'un milliard de francs environ, s'élevant à 4 milliards 850 millions en 1928. Le taux d'accroissement, qui dépassait

déjà 30 % en 1927, est encore de plus de 25 % en 1928. La stabilisation monétaire et la baisse du taux de l'intérêt sur le marché financier ont largement contribué à déterminer cette progression. Le montant des rentes constituées a augmenté dans une proportion encore plus forte : 40 % en 1928, contre 24 % en 1927.

Les sociétés allemandes d'assurance sur la vie et le placement de leurs capitaux. — Les Compagnies privées d'assurance sur la vie en Allemagne reprennent progressivement de leur importance sur le marché des capitaux. Au cours des premières années qui ont suivi la stabilisation monétaire, seule une faible partie des primes encaissées pouvait être investie en placements à long terme, mais les années 1926 et 1927 ont marqué un progrès très sensible et à la fin de février 1928, les placements représentaient déjà 15 % environ de ceux d'avant-guerre. Les opérations se sont d'ailleurs rapidement développées; le montant des capitaux assurés dépasse maintenant 9 milliards de marks.

Wirtschaft und Statistik du 1^{er} mai 1928 a publié les chiffres ci-après concernant la répartition des fonds placés :

	Millions de marks				
	Fin 1924	Fin 1925	Fin 1926	Fin 1927	28 Février 1928
Nombre de Sociétés	53	58	58	56	57
<i>Placements nouveaux</i> . . .	128,2	225,9	432,9	696,7	734,4
dont Hypothèques	53,2	122,7	244,2	433,8	458,8
Valeurs mobilières. . .	15,2	27,6	84,9	136,3	140,8
Propriétés	50,6	58,9	65,8	77,3	76,7
Autres.	9,2	16,7	88,0	49,3	58,6
<i>Anciens placements revalorisés</i>	—	—	—	513,2	518,1
dont Hypothèques	—	—	—	458,0	460,0
Valeurs mobilières. . .	—	—	—	17,8	19,7
Autres.	—	—	—	37,4	38,4

En février 1928, les placements nouveaux représentaient 58,6 % de l'ensemble. Il est intéressant de signaler qu'une partie importante de ces placements nouveaux, environ 20 %, concerne des valeurs mobilières alors qu'avant la guerre la majeure partie des capitaux des compagnies d'assurances était placée sous forme hypothécaire.

L. DUGÉ DE BERNONVILLE.